

« Le modèle managérial de la DGFIP » : vous en avez rêvé, Jérémy Fournel l'a fait !

Débutons par un petit jeu : saurez-vous retrouver les préconisations au « manager de proximité » sur les conditions de vie au travail et sur le service public ?



Si, oui, bravo, cela signifie que votre vue est encore performante !

Blague à part, ce joli graphique est issu du splendide document « Le modèle managérial de la DGFIP » (disponible sur notre site à l'adresse : https://31.cgfinancespubliques.fr/IMG/pdf/v3_livret_de_communication_modele_managerial_sept_2022.pdf). On y retrouve le verbiage habituel de ce type de publication : « piloter, innover, fédérer, chef d'orchestre, conduire, incarner, impulser, agile, audacieux, courageux, réactif... »

Au train où vont les suppressions d'emplois à la DGFIP, il n'y aura bientôt plus grand monde pour lire ce type de calembredaines...

Les « relocalisations » de services se poursuivent...

01 sept. 2022 - Actualités générales

Les relocalisations de services de la DGFIP se poursuivent

Pour la deuxième année consécutive, de nouveaux services issus des relocalisations d'emplois dans les territoires se mettent en place au 1er septembre 2022.

Les relocalisations consistent à redéployer des activités réalisées en région parisienne et dans les grandes métropoles vers des services implantés dans des villes de taille moyenne ou plus petites.

Cette démarche inédite répond à la fois aux orientations gouvernementales de relance des dynamiques territoriales locales et aux aspirations des agents de trouver de meilleures conditions de vie personnelle. Elle s'appuie sur la dématérialisation de nos procédures et notre capacité de travailler à distance pour de nouvelles organisations plus efficaces des services.

Ce sont 26 nouveaux services relocalisés qui sont ainsi créés dans 25 communes :

608 emplois y sont implantés tandis que 7 des 21 services créés en 2021 sont renforcés à hauteur de 62 emplois.



Donc, 608 emplois implantés dans 25 communes, cela fait en moyenne 24 habitants de plus par commune ! Waouh, à Besançon, par exemple, qui compte environ 25 000 habitants, ça va sûrement révolutionner la vie de la commune. Les élus municipaux peuvent raisonnablement envisager l'ouverture d'une école primaire et d'un collège supplémentaires, et pourquoi pas la construction d'une nouvelle piscine !!!

Et quand on supprime un service potentiel de 12 personnes à Villefranche-de-Lauragais (4300 habitants), ça donne quoi ???

On nous prendrait pas des fois pour des COM(s) ?

Dans son message de « bonnes vacances » du 12 juillet, notre (très cher) directeur général continue à faire semblant de se préoccuper de l'avis et du bien être de « ses gens »...

12 juill. 2022 - Messages et Discours

Message du Directeur général du 12 juillet

Partout en France, le "grand remue-ménages" s'achève, après s'être déroulé depuis fin mai dans l'ensemble des services, associant cadres et agents. Vous êtes nombreux à avoir répondu à l'appel de vos directrices et directeurs et à avoir fait part de vos idées, à l'oral comme à l'écrit. Je tiens donc à vous remercier d'avoir trouvé le temps de vous impliquer dans cette démarche inédite. D'ores et déjà, vos meilleures idées, vos principales préoccupations sont en train de me parvenir. Cette première étape se prolongera à l'automne par une concertation plus cadrée, avec un temps de dialogue avec vous sur les axes de la future feuille de route, une fois ceux-ci définis, et un temps d'échanges approfondi avec les organisations syndicales.

Pour mémoire, quelques-uns des axes annoncés dans le « contrat d'objectifs et de moyens » (C.O.M) 2020-2022 (pour rappel, disponible à cette adresse sur Ulysse : https://portail.dgfip.finances.gouv.fr/ulysses/sites/default/files/fichiers/roles/DGFIP/DGFIP_contrat_obj/com_point_cles.pdf)

La Défenseure des droits n'a pas réellement constaté la tenue de cet objectif dans son rapport de mars 2022 sur le sujet

- Accélérer la transformation numérique au service des agents, des usagers et des partenaires.

- Améliorer l'accessibilité, la qualité des services publics et la relation de proximité avec les usagers.

Au Centre amendes service, par exemple, c'est flagrant ! Les collègues ont commandé des posters du DG, tellement ils sont comblés.

« Je suis motivé-e, je suis motivé-e, je suis motivé-e, je suis... » (par mon salaire, mes conditions de travail...)

- Garantir à l'ensemble des agents des conditions de travail motivantes et de qualité.

À quelques mois la fin de ce C.O.M, nous laissons à votre appréciation le niveau de résultats de ces objectifs. **Pour ce qui est de la dislocation du réseau de la DGFIP, des suppressions d'emplois, de l'industrialisation des métiers et de la destruction de nos droits et garanties, pas de souci, les objectifs ont été atteints haut la main !**



« Les axes de la future feuille de route » 2023-2026, issus du fameux « remue-ménages » vont très prochainement être « discutés » avec les représentants des personnels. Ne doutons pas qu'ils seront encore, sur le papier, un savant mélange de bâton et de carotte, et qu'à l'arrivée, on sait où finira la carotte, si nous ne mettons pas tout en œuvre pour inverser la tendance...

Dès 29 septembre 2022, par la grève et la manifestation, ne laissons pas passer l'occasion de réaffirmer notre volonté de travailler dans de bonnes conditions, en étant pas payés en dessous du niveau de l'inflation et pour rendre aux usagers un vrai service public et des missions totalement accomplies !

Syndicat CGT Finances publiques – Section de Haute-Garonne

Centre des Finances publiques, Bât D, 17 ter Bld Lascrosses 31000 Toulouse

<https://31.cgtfinancespubliques.fr/>
cgt.drifip31@dgfip.finances.gouv.fr